

CHAPITRE I.

ORGANISATION AVANT LA VOTATION

FORMATION DES COMITES

1.—La base de l'organisation dans une campagne électorale est l'arrondissement de votation. Si chacun des comités de tous les arrondissements de votation des comités est bien administrée, si le travail se fait sur une base d'affaire et systématiquement, les résultats ne peuvent être que très satisfaisants.

Il faut donc de toute nécessité que les hommes qui sont à la tête de l'organisation dans chaque arrondissement, soient énergiques, actifs, intelligents et dévoués, chacun des comités étant sous la direction du bureau central (ou d'un organisateur si l'administration a été confiée à un seul homme.)

2.—La formation du comité d'arrondissement de votation se fait ordinairement suivant les règles de l'association du comté ou de la paroisse ou township. Mais lorsque cette association n'existe pas, il appartient à un partisan actif de l'arrondissement de votation de réunir les travailleurs dévoués, d'inviter à cette réunion le plus grand nombre de jeunes gens possible et sympathiques à la cause. Le meilleur moyen de convoquer le comité, à la campagne, est d'envoyer soit par la poste ou par un commissionnaire spécial, une lettre d'invitation à tous les partisans. Une fois le comité réuni il faut nommer comme président, vice-président et secrétaire les hommes les plus actifs et les plus dignes de confiance en même temps que les plus influents.